



eau  
seine  
NORMANDIE

# Maîtriser les pollutions dès l'origine du ruissellement dans les aménagements urbains

Quels polluants trouve-t-on dans les eaux de ruissellement ?

Toutes les eaux pluviales sont-elles polluées après ruissellement sur des voiries et parking ?

Les toitures, les cheminements piétons et les espaces verts sont-ils susceptibles d'émettre des polluants par temps de pluie ?

Quelles solutions mettre en œuvre pour réduire ces émissions de polluants ?

LES CHANGEMENTS  
ATTENDUS PAR RAPPORT  
À LA SITUATION  
ACTUELLE

## Vous souhaitez valoriser les eaux pluviales dans vos aménagements urbains

Pour vous aider dans cette démarche, l'Agence de l'eau Seine-Normandie a élaboré un document présentant une méthodologie, des éléments d'information et des solutions pour une meilleure maîtrise des pollutions dès l'origine du ruissellement.

Lors de la conception de votre projet, informez votre bureau d'études ou les architectes de la mise à disposition de ce document à l'adresse ci-dessous :



[www.eau-seine-normandie.fr](http://www.eau-seine-normandie.fr)

Rubrique collectivités / gestion des eaux pluviales

Outils de bonne gestion des eaux de ruissellement en zones urbaines – Document d'orientation pour une meilleure maîtrise des pollutions dès l'origine du ruissellement.

### Les bénéfices pour la collectivité :

- utilisation de données récentes et innovantes,
- valorisation des espaces urbains avec les eaux pluviales,
- meilleure éligibilité aux aides de l'Agence de l'eau,
- inscription dans une démarche de développement durable : un espace urbain de qualité, respectueux de l'environnement, des habitants et des usagers.

Donnez de la valeur à vos espaces urbains

## avec les eaux de pluie.

Initier un changement en matière :

- > d'études préalables, de diagnostics de sites,
- > de conceptions d'aménagement,
- > de suivi de projet et de réalisations,
- > de gestion et d'entretien afin de favoriser les actions préventives et les gestions à la source de vos eaux pluviales urbaines.

### LES DÉFIS DU SDAGE

Depuis janvier 2010, les décisions administratives dans le domaine de l'eau et les documents d'urbanisme doivent être compatibles avec les dispositions du SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux).

Ce document répond aux préconisations du SDAGE du bassin Seine-Normandie en matière de gestion préventive, de gestion à la source dans le but de réduire la pollution des milieux par les polluants classiques (défi 1) et par les substances dangereuses (défi 3).

ENSEMBLE  
DONNONS  
VIE À L'EAU

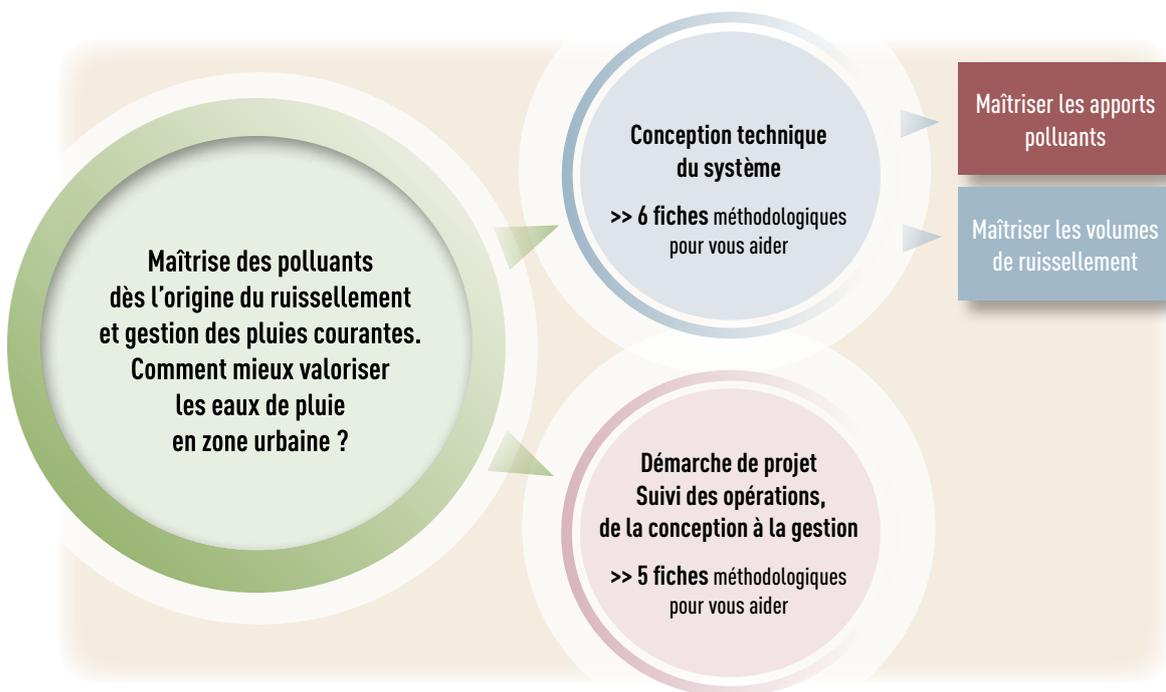
Agence de l'eau



Pour en savoir plus  
sur le SDAGE :  
[www.eau-seine-normandie.fr](http://www.eau-seine-normandie.fr)



## Une démarche méthodologique pensée pour gérer les eaux pluviales de votre collectivité



### LES AUTEURS, LES SOURCES D'INFORMATION

Le document d'orientation pour une meilleure maîtrise des pollutions dès l'origine du ruissellement a été élaboré à partir de diverses sources d'information : campagne d'interview, visites de sites, bibliographie internationale sur la qualité des eaux de ruissellement en zones urbaines, base de données USEPA sur les meilleures pratiques de gestion.

Les auteurs :

- > Bureau d'étude Composante Urbaine (hydrologie et paysage),
- > LEESU (laboratoire de recherche eau environnement et systèmes urbains),
- > Agence de l'eau Seine-Normandie.



L'Agence de l'eau peut vous apporter son soutien technique et financier pour la gestion des eaux pluviales. Contactez-nous pour en savoir plus.



## VOS INTERLOCUTEURS

### LES SERVICES INVESTISSEMENTS DE L'AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE

#### EN DIRECTION TERRITORIALE

##### Rivières d'Ile-de-France

51 rue Salvador Allende  
92027 Nanterre cedex  
Départements : 77-95  
Tél. : 01 41 20 17 53  
Départements : 78-91  
Tél. : 01 41 20 19 19

##### Paris petite couronne

Départements : 75-92-93-94  
51, rue Salvador Allende  
92027 Nanterre cedex  
Tél. : 01 41 20 17 10

##### Seine-Amont

Départements : 10-21-45-58-89  
2, bis rue de l'Ecrivain  
89100 Sens  
Tél. : 03 86 83 16 50

##### Vallées de Marne

Départements : 51-52-55  
30-32, chaussée du Port  
51035 Chalons-en-Champagne cedex  
Tél. : 03 26 66 25 75

##### Vallées d'Oise

Départements : 02-08-60  
Rue du Docteur Guérin  
60200 Compiègne  
Tél. : 03 44 30 41 00

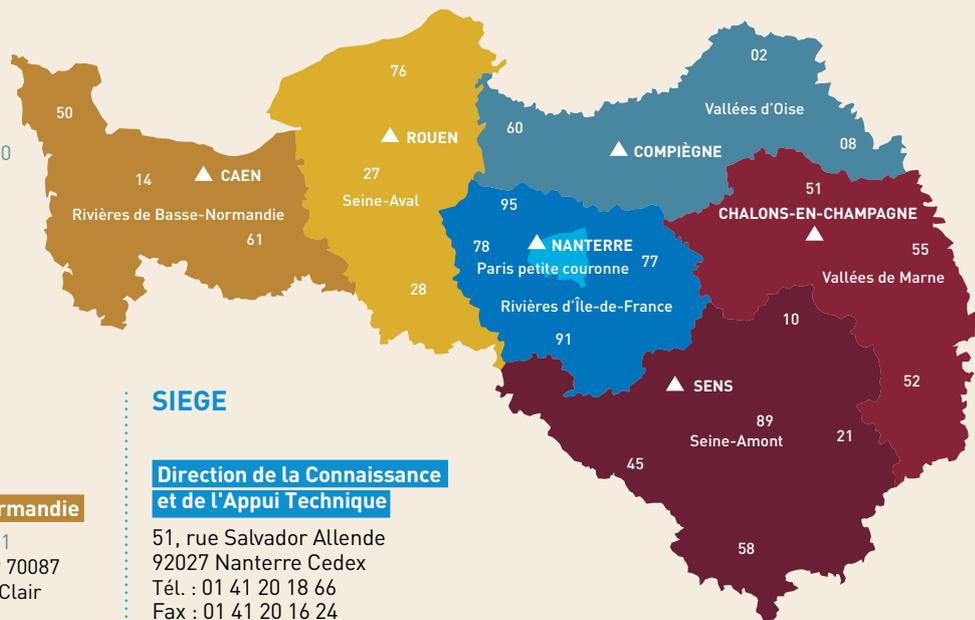
#### EN DIRECTION TERRITORIALE ET MARITIME

##### Rivières de Basse Normandie

Départements : 14-50-61  
1, rue de la Pompe - BP 70087  
14200 Herouville-Saint-Clair  
Tél. : 02 31 46 20 20

##### Seine-Aval

Départements : 27-28-76-80  
Hangar C  
Espace des Marégraphes - BP 1174  
76176 Rouen cedex 1  
Tél. : 02 35 63 61 30



#### SIEGE

##### Direction de la Connaissance et de l'Appui Technique

51, rue Salvador Allende  
92027 Nanterre Cedex  
Tél. : 01 41 20 18 66  
Fax : 01 41 20 16 24

Référente « Gestion des eaux pluviales urbaines » :  
Nadine AIRES  
Tél : 01 41 20 18 20  
aires.nadine@aesn.fr

[www.eau-seine-normandie.fr](http://www.eau-seine-normandie.fr)

